

*POLITIQUE CULTURELLE**Point 3.9 du programme 2016-2019*

Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles, CDAC



Jacques Cordonier
président de la CDAC

MANDAT

La conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC) est chargée d'exécuter les décisions de la CIIP et d'assurer leur application dans les cantons. Elle étudie et propose à la CIIP des mesures de coordination ou des réalisations communes. Par le biais de la conférence suisse des chefs de service des affaires culturelles (KBK), elle est en lien avec Pro Helvetia, l'Office fédéral de la culture ainsi qu'avec la Conférence des villes suisses. Lieu d'échange d'informations et d'expériences entre cantons, la CDAC permet de promouvoir une politique culturelle cohérente en Suisse romande.

Soutien à l'édition, à la diffusion et à la promotion du livre sur le plan romand

Thèmes traités

Sur la base d'un rapport publié en 2015, la CDAC a élaboré des mesures afin d'initier une « politique intercantonale de soutien à l'édition, au livre et à la lecture », notamment en mettant en place, en janvier 2016, un groupe de travail chargé d'élaborer des dispositifs de soutien à l'édition, à la promotion du livre et de la lecture et à la formation au numérique.

Lors de sa séance du mois de juin 2016, la CDAC a validé les directives et conventions des dispositifs de « soutien à l'édition » et à la « promotion du livre et de la lecture ». Puis, l'AP-CIIP, lors de sa séance de septembre 2016, a adopté à l'unanimité les règlements (appels à projets) et les conventions préparés par la CDAC.

Le lancement des dispositifs « soutien à l'édition » et à la « promotion du livre et de la lecture » est fixée pour janvier 2017 à hauteur de 290 mille francs par année (première étape sur trois ans). Les jurys composés de 7 professionnels de la branche et de 4 représentants des services cantonaux de la culture choisiront les projets soutenus à fin avril. Ceux-ci seront présentés lors d'une conférence de presse de la CIIP organisée lors du Salon du livre de Genève.

L'élaboration du dispositif « formation au numérique » se poursuit en collaboration avec les représentants du monde professionnel.

Médiation culturelle pour le jeune public

En complément d'une étude menée au niveau fédéral, un rapport mandaté par la CDAC a été adopté en octobre 2016, concernant l'accès à la culture et la médiation culturelle pour les jeunes publics (4-20 ans) en Suisse romande. Se basant sur une enquête à laquelle plus de 300 acteurs culturels romands ont participé (42 % de taux de réponses), établi en concertation avec un groupe de travail formé des responsables de la médiation culturelle au sein des services cantonaux de la culture, ce rapport a formulé quatre recommandations principales et 14 mesures que la CDAC examinera en 2017 en vue de l'établissement de priorités et d'un plan d'actions. Parmi les constats, il est à relever >>

Politique culturelle

l'engagement des acteurs culturels dans ce domaine, le manque de mesures d'encouragement vers les jeunes dans le domaine extrascolaire, la grande hétérogénéité des dispositifs d'encouragement des cantons, ainsi que le manque d'interactions entre acteurs culturels et milieu scolaire.

Mobilité des artistes, productions et publics dans l'espace culturel romand

La CDAC a rédigé un mandat d'étude en vue d'établir un état des lieux de la situation de la mobilité des artistes et des productions en Suisse romande. Une analyse des dispositifs de soutien publics et parapublics, ainsi que des attentes et besoins des acteurs culturels, permettra de formuler ensuite des recommandations pour favoriser la mobilité. Constituant une problématique distincte, la question de la mobilité des publics n'a pas été retenue dans cette première phase d'étude.

Dispositif de soutien à la création théâtrale Label+ Théâtre romand

Afin de contribuer au développement d'un pôle culturel fort en Suisse romande, le dispositif de soutien Label+ Théâtre romand (www.labelplus-theatre.ch) a été créé par la CDAC en 2010, avec le soutien de la CIIP. Suite à une évaluation effectuée en 2015, la pérennisation du concours a été adoptée par l'Assemblée plénière de la CIIP qui en a fait un dispositif à durée indéterminée. En avril 2016, l'association a renouvelé son comité.

Par ailleurs, à la demande des compagnies de danse conventionnées, l'Assemblée Générale Label+ Théâtre romand a examiné la possibilité d'intégration de la danse au dispositif de soutien. Une décision sur ce point est prévue l'an prochain à la suite d'une analyse de l'impact qu'un tel élargissement aurait sur l'ensemble du dispositif, notamment au regard de la diversité artistique et géographique des bénéficiaires des soutiens.

Cinéforum – Fondation romande pour le cinéma

Comme il est d'usage au terme d'une première période de mise en œuvre d'un nouveau dispositif de soutien, la CDAC a souhaité une évaluation de Cinéforum après cinq ans d'activité. Dans sa séance du 22 novembre, le Conseil de la Fondation a donné mandat à la société Evalure de procéder à cette étude qui portera sur trois éléments: un état des lieux quantitatif et qualitatif de l'activité de Cinéforum depuis sa création; son impact sur le développement de la production cinématographique et enfin son positionnement et son fonctionnement en tant qu'outil de soutien au développement cinématographique en Suisse romande.

FCMA – Fonds de soutien à la structuration d'un projet musical et professionnel en musiques actuelles

En 2011, les cantons de Vaud et du Jura ont initié, avec la Fondation romande pour la chanson et la musique actuelle (FCMA), un « Fonds commun de soutien à la structuration d'un projet musical et professionnels en musiques actuelles ». Ils ont été ensuite rejoints par les cantons de Berne, pour sa partie francophone, et du Valais. La CDAC s'est montrée favorable à l'extension du dispositif à l'ensemble des cantons romands et, afin d'en étudier les modalités d'élargissement, a constitué un groupe de travail dont les propositions ont été adoptées en séance de novembre. Le Fonds élargi sera doté annuellement de CHF 100'000.- pour une première phase de quatre ans (2017-2020). Ce montant, financé par les budgets culturels des cantons romands, sera, pour moitié, réparti entre eux proportionnellement à leur population (clé CIIP élargie) et, pour l'autre moitié, par une contribution variable en fonction de l'origine cantonale des projets soutenus.

La FCMA mettra en œuvre ce dispositif dès 2017 en étroite collaboration avec la CDAC qui constituera un jury paritaire de professionnels et de représentants des services culturels.

CORODIS – Commission romande de diffusion des spectacles

La CORODIS établit un bilan positif de la première édition du projet Sélection suisse en Avignon conduit en partenariat avec Pro Helvetia. Sélection suisse en Avignon se donne pour premier objectif d'attirer l'attention des programmeurs afin d'aider les compagnies concernées à décrocher des invitations dans des lieux d'accueil professionnels du réseau français, voire international. Le second objectif du projet est de permettre aux compagnies d'acquérir de nouvelles compétences en matière de diffusion et d'élargir leur réseau. Les spectacles ont su trouver leur public au-delà des attentes. Le travail se poursuit désormais pour organiser la diffusion en France et dans l'Europe entière.

>>

*Politique culturelle***Demandes de soutien financier**

La CDAC a examiné de manière coordonnée diverses demandes de soutien financier adressées aux institutions cantonales pour des réalisations ou manifestations culturelles diverses.

CDAC suisse et Office fédéral de la culture

La CDAC romande participe aux débats et prend activement part aux décisions de la Conférence suisse des chefs de service de la culture (KBK). La Conférence romande était représentée par Joëlle Comé (GE) jusqu'au mois de juin 2016, suite à son départ pour l'Institut suisse de Rome, Jacques Cordonier (VS) a repris cette fonction.

Par ailleurs, les membres de la CDAC sont actifs dans les groupes de travail du Dialogue culturel national qui, sur des thèmes spécifiques (littérature, participation culturelle, musées, etc.), réunissent des représentants de la Confédération, des villes et des cantons.

Données factuelles**La CDAC**

La CDAC s'est réunie à cinq reprises en 2016: le 5 février, le 8 avril, les 16 et 17 juin pour son séminaire annuel, le 29 septembre et le 18 novembre.

Présidence: Jacques Cordonier (VS).

Secrétariat: Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Mutations:

Joëlle Comé (GE) a été dès le mois de juin remplacée par Aline Delacrétaz ad interim, qui a cédé sa place au mois de novembre à Pierre-Alain Hug.

Suite au départ en retraite de Brigitte Waridel à fin décembre 2015, Nicolas Gyger a siégé ad interim à la séance de février de la CDAC. Depuis le mois d'avril 2016, Nicole Minder représente le canton de Vaud.

Début 2016, Jérôme Benoit, représente le canton de Berne.